



Communiqué de presse

FSOV : 20 ans de financement structurant pour l'innovation variétale des céréales à paille

Paris, le 26 mars 2026

Contacts

Emeline TEISSIER
Responsable
d'animation
Commissions
transversales
Innovation &
Semences-plants AB
DIABROTICA & FSOV
01 42 33 89 21
emeline.tessier@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de relations
presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Dans un contexte marqué par le changement climatique, la pression sanitaire et l'évolution des attentes des marchés, le Fonds de Soutien à l'Obtention Variétale (FSOV) constitue un outil central de financement de la recherche collective en sélection végétale. Dédié aux céréales à paille, le FSOV accompagne depuis plus de 20 ans l'innovation variétale au service de la performance agronomique, environnementale et économique des exploitations françaises.

Un outil dédié à la recherche variétale stratégique

Le FSOV finance des projets de recherche et développement visant la création et l'amélioration de variétés de céréales à paille (blé tendre et dur, orge, avoine, seigle, triticale, épeautre, riz) répondant à des enjeux techniques majeurs : résistance aux bioagresseurs, réduction des intrants, tolérance aux stress abiotiques, stabilité des rendements et qualité technologique des grains.

En soutenant des programmes collaboratifs associant acteurs publics et privés, le fonds contribue à structurer une recherche compétitive au bénéfice de l'ensemble de la filière semences.

Gouvernance interprofessionnelle et appels à projets encadrés

Le FSOV est financé par une contribution interprofessionnelle assise sur les livraisons de céréales produites en France. La collecte, actuellement assurée par la SICASOV, est reversée à SEMAE, gestionnaire du fonds.

Son fonctionnement repose sur un accord interprofessionnel triennal, rendu obligatoire par extension. L'accord en vigueur couvre les récoltes 2025 à 2027 et s'achèvera le 30 juin 2028.

Le pilotage s'appuie sur trois instances complémentaires :

- un Comité de surveillance, garant du cadre interprofessionnel ;
- un Comité scientifique, chargé de définir les axes de recherche et d'expertiser les projets ;
- un Comité d'engagement, décisionnaire sur la sélection et le financement des programmes.

Les projets retenus sont obligatoirement collectifs, pour une durée moyenne de trois à cinq ans.

Un bilan chiffré significatif

Depuis sa création, le FSOV a soutenu 117 projets au travers de 11 appels à projets, représentant un investissement global de 31 M€. Ces travaux ont contribué à l'émergence de solutions variétales plus robustes face aux contraintes multiples et à une meilleure sécurisation des performances en conditions de production variables.

Valorisation et diffusion des résultats

Les résultats des projets financés sont accessibles via le site dédié www.fsov.org et font l'objet de restitutions régulières auprès des professionnels. Le dernier colloque, organisé le 24 mars 2026, a présenté les résultats de 13 projets issus de l'appel à projets 2020, centrés sur l'amélioration du rendement des semences de céréales à paille et de la stabilité des performances sous contraintes climatiques et sanitaires.

Prochain rendez-vous fin 2026

Le prochain appel à projets FSOV sera lancé fin 2026. Les thématiques prioritaires seront précisées en septembre 2026.

Informations et calendrier à retrouver à partir de septembre 2026 sur :
www.fsov.org/appels-a-propositions

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 61 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive, elle est le 1er producteur européen (370 000 ha) et le 1er exportateur mondial hors potagères (2,3 milliards €).